



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Jean-Philippe Sauvage](#)

Date de la demande: 2020-10-08 14:41:22

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de bien évaluer la situation avant d'intervenir. Évaluer l'ampleur de la situation, la propagation ainsi que si l'acte était malveillant ou non.

En tout temps, le policier-école devra être prévenu de la situation. S'il s'agit d'un acte malveillant, le prévenir rapidement et tenter de confisquer l'appareil de l'instigateur sans nécessairement le questionner. Si c'est un acte impulsif ou maladroit, faire l'intervention nous-même en suivant les étapes de trousse SEXTO et quand même faire le suivi au policier-école par la suite.

Offrir notre écoute et notre aide à la victime. S'assurer un suivi avec elle à la suite des événements pour la conscientiser et la responsabiliser sur la tenue de ce genre d'actes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je saurai mieux comment agir selon la situation et surtout au niveau légal (par exemple ne jamais voir les photos).

Je me sentirai mieux outiller afin d'intervenir et je vais savoir si oui ou non c'est important d'immédiatement appeler le policier-école. (dans le doute, je l'appellerai)

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Victime: L'ampleur et la propagation (suivi par la suite avec elle pour conscientiser et responsabiliser + voir si estime de soi, confiance, etc a été atteint et lui offrir l'aide requise selon la situation)

Instigateur: Évaluer si c'était un acte volontaire et malveillant OU si plutôt c'était un acte maladroit et impulsif. Cela changera donc mon approche et ma façon d'intervenir selon la situation.